



Serviès, le 04 mars 2025.

La réunion du Conseil de la Communauté de Communes
du Laurécois - Pays d'Agout
aura lieu le :

**Mardi 11 mars 2025 à 20h30
à la Maison du Pays à Serviès**

Ordre du jour :

- Finances : Approbation du Compte Financier Unique 2024 de la Communauté de Communes du Laurécois - Pays d'Agout (Budget Principal et Budgets Annexes : Ordures Ménagères, Voirie, SPANC, ZA Condoumines, ZA La Marche, ZA Borio Novo, Lotissement Cabrilles, Office de Tourisme, Crèches, Energies Renouvelables, ALSH, Aquaval, Réseau d'Ecoles)
- Finances : Détermination et affectation du résultat de l'exercice 2024 sur la gestion de l'exercice 2025
- Administration : Contrat de prestation d'assistance au progiciel Berger Levrault avec l'Association des Maires du Tarn
- Ressources humaines : Crèches - Création d'un emploi permanent d'éducateur(trice) de jeunes enfants à temps non complet (31/35^{ème}) et autorisation de recrutement d'un contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 3° du Code général de la fonction publique
- Tourisme : Modification du régime de la taxe de séjour
- Tourisme : Approbation du bail dérogatoire au statut des baux commerciaux pour l'occupation de l'atelier du sabotier situé 24, rue du Saint-Esprit à Lautrec
- Administration : Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Tarn (CAUE) pour l'année 2025
- Urbanisme : Avis sur le document-cadre relatif au photovoltaïque proposé par la Chambre d'Agriculture du Tarn
- Questions diverses

Le Président,
Thierry BARDOU